

Arras, le 29 janvier 2019

L'emploi dans le département du Pas-de-Calais Bilan du 4^{ème} trimestre 2018 : des chiffres encourageants

Dans le Pas-de-Calais, le nombre de demandeurs d'emploi (catégories ABC : demandeurs d'emploi tenus de chercher un emploi, qu'ils aient ou non exercé une activité dans le mois) est **en baisse sur le dernier trimestre 2018 de - 1.3%**.

Cela correspond **à moins 1 830 inscrits à Pôle Emploi**. Cette baisse est plus conséquente dans le département que sur l'ensemble de la région Hauts-de-France (-0.9% sur ce trimestre) ou au niveau France métropolitaine (-0.8%). Sur un an, cette baisse pour le Pas-de-Calais est de -0.6%.

Pour ce quatrième trimestre concernant le département, **la part des jeunes de moins de 25 ans a diminué (- 2.8 %), ainsi que la part des 50 ans ou plus (- 0.5 %)**. Par contre, il est constaté une augmentation de la durée d'inscription des demandeurs d'emploi avec +0.7% ayant une ancienneté d'inscription d'un an ou plus. Cette augmentation est plus importante dans le Pas-de-Calais par rapport au niveau régional (+0.2%) ou en France métropolitaine (+0.4%).

Le taux de chômage (derniers chiffres connus au troisième trimestre 2018) dans le Pas-de-Calais est en baisse régulière depuis plusieurs années avec 11.1 % (il était à 13 % il y a trois ans).

Bien que plus élevé que le taux de chômage national (qui est de 8.8 %), il reste inférieur au niveau régional de -0.2 %. Ce chômage est plus ou moins marqué selon les bassins d'emploi allant de 13.9% à Calais à 8.1% à Arras.

Des mesures sont mises en œuvre par l'Etat pour lutter contre ce chômage de longue durée et en direction des publics les plus éloignés de l'emploi :

- à fin décembre 2018, plus de **3 000 demandeurs d'emploi ont été embauchés en contrat aidé PEC** (Parcours Emploi Compétences) dans le secteur associatif ou dans les collectivités locales.

- Environ **2 800 demandeurs** d'emploi en grande difficulté ont bénéficié d'un poste dans **l'insertion par l'activité économique** (chantiers d'insertion, associations intermédiaires, entreprises d'insertion ou d'intérim d'insertion) et presque **3 400 jeunes ont obtenu la garantie jeunes** (permet un accompagnement renforcé avec le versement d'une allocation et la réalisation de stages en entreprise).

-Enfin, **31 000 jeunes** sont entrés dans un dispositif de formation dans le cadre du **Plan d'Investissement des Compétences (PIC)**.